



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://preprod.uniopss.asso.fr/centre-val-de-loire/grand-age/cd-18-adoption-du-principe-de-versement-dune-participation-complementaire-aux-residences>

CD 18 : Adoption du principe de versement d'une participation complémentaire aux résidences autonomie privées à but non lucratif pour le financement de l'extension du Ségur et approbation d'une convention-type y afférent

 Publié le 18 décembre 2025

 De Uriopss Centre

GRAND ÂGE

ARTICLE



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Le séance plénière du Conseil départemental du Cher s'est tenue le 15/12/2025. A été votée la délibération relative à l'adoption du principe de versement d'une participation complémentaire aux résidences autonomie privées à but non lucratif pour le financement de l'extension du Ségur et approbation d'une convention-type y afférent

La convention type et la délibération sont téléchargeables à partir des liens à droite.

Prise de position

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Auteur du document : Conseil départemental du Cher

Numéro de fiche
114.03 Ko